

## Avis au public

Attendu qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans la rue du Stade à Grevenmacher afin de garantir le libre écoulement de la circulation dans l'intérêt de la sécurité publique durant des travaux de forage. Il est mis à la connaissance du public, que le règlement temporaire sur la circulation, édicté par le collège des bourgmestre et échevins en date de ce jour, peut être consulté au secrétariat communal avec effet immédiat.

---

Lieu :	<b>Rue du Stade</b>
Début :	<b>Vendredi 29 avril 2022 à 07h00</b>
Fin :	<b>Mercredi 4 mai 2022 à 17h00</b>
Motif :	Travaux de forage
Règlement :	GRE-093-2022

---

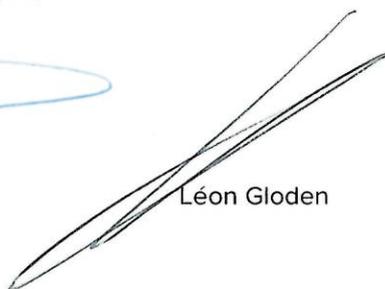
Grevenmacher, le 25 avril 2022

La secrétaire communale,  
contreseing Art. 74 de la loi communale



Carine Majerus

Le bourgmestre



Léon Gloden